

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Accord de coopération relatif à la reconnaissance des organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un projet d'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif aux organismes assureurs.

L'accord régleme les conditions de reconnaissance et d'intervention de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité (CAAMI) et de la Caisse des soins de santé de HR Rail en tant qu'organismes assureurs de la Communauté française, d'une part, et l'extension des missions de contrôle de l'Office de contrôle des mutualités (OCM), d'autre part.

Le projet d'accord de coopération et l'avant-projet de loi portant assentiment de l'accord de coopération sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif à la reconnaissance de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité et de la Caisse de soins de santé de HR Rail en qualité d'organismes assureurs de la Communauté française, et au contrôle des organismes assureurs de la Communauté française par l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités

Avant-projet de loi portant assentiment de l'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif à la reconnaissance de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité et de la Caisse de soins de santé de HR Rail en qualité d'organismes assureurs de la Communauté française, et au contrôle des organismes assureurs de la Communauté française par l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be